



### Concours communal des maisons fleuries :

La date limite d'inscription est fixée au 10 juin 2021 (bulletin de participation au dos).

Le règlement est disponible en mairie sur simple demande.

Pour plus d'impartialité, le jury sera extérieur à la commune, alors à vos plants, prêts, fleurissez !!!



### Ecole : projet de correspondance

Les élèves de l'école sont à **la recherche de correspondants** sur notre commune afin de travailler en classe sur la construction de la lettre.

A l'initiative de Mme Meiraud, directrice de l'école, ce projet a pour **vocation de familiariser les enfants avec l'art de l'écriture, en interaction avec des personnes extérieures** au cadre de l'école.

Il permet également de **créer du lien et rompre ainsi la monotonie de nos aîné(e)s**.

De plus, c'est une opportunité pour les élèves d'enrichir leur vocabulaire, d'apprendre les rudiments du courrier de façon plus ludique !

Rassurez-vous nul besoin d'être une George Sand ou un Alfred de Musset pour participer à ce projet ! Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et vous serez agréablement surpris(es) par ces échanges... **Coup de jeunesse assuré !!!**

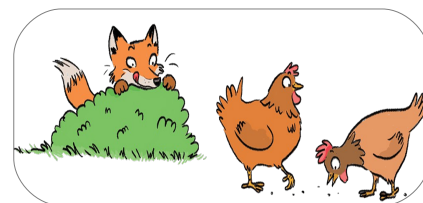
**Ecole : 05 55 75 34 54**

**2, rue de la Mondoune 87400 Moissannes**

### Déclaration de dégâts occasionnés par les nuisibles

Nous invitons nos administrés, **victimes d'attaques de nuisibles sur leurs volailles** ou de **dégradations sur leurs terrains**, à remplir un formulaire de déclaration disponible en mairie.

Ce formulaire n'ouvre pas lieu à indemnisation, mais permet de mettre en évidence la présence de renards et autres prédateurs sur la commune, dans l'optique de justifier l'organisation de battues par la Fédération de la Chasse.



# CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2021

Cette année la commune de Moissannes a décidé de relancer son concours communal des maisons fleuries !

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à nous faire découvrir vos talents de jardiniers et de paysagistes à travers vos décorations florales et végétales visibles de la rue ou d'une voie publique...

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

**S'engage à participer au concours communal des maisons fleuries**

**Le :** \_\_\_\_\_ **Signature**

*Je souhaite concourir dans la catégorie (cochez la case correspondante)*

- Habitation avec jardin paysager visible de la rue ou de la voie publique
- Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public (jardin de rue/jardin de trottoir) ou visible de la rue (balcon ou terrasse)
- Ferme fleurie visible de la rue ou de la voie publique

*Merci de déposer ce bulletin complété  
Avant le 10 juin 2021 dans la boîte aux lettres de la mairie*

